

COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT ET DE PROMOTION DE LA VANNERIE

- ADHESION 2026 -



Le Comité de Développement et de Promotion de la Vannerie [CDPV] est une association de loi 1901 créée en 1998. Située à Fayl-Billot, capitale de la vannerie, elle regroupe des vanniers et osiericulteurs professionnels de toute la France, des sympathisants, des élus et des bénévoles.

L'association se développe grâce à un élan collectif Elle est reconnue comme tête de réseau de la filière par la région Grand Est et de nombreux acteurs œuvrant au développement local (collectivités, associations, Chambres consulaires, Ecole de Vannerie...)



En tant qu'adhérent, vous soutenez cet élan collectif, vous participez à un réseau dynamique et portez votre voix dans la construction des projets lors de l'Assemblée Générale. Vous pouvez aussi, selon vos souhaits et disponibilités, vous impliquer davantage dans la vie du Comité, comme par exemple en participant à une commission thématique (ouvertes à tous), ou bien aux instances de direction de l'association (Bureau collégial ou Conseil d'Administration).

Objectifs

- Promouvoir et développer l'activité vannière et osiericole
- Moderniser l'image du métier
- Encourager l'innovation
- Aider les professionnels à s'installer
- Fédérer les acteurs
- Favoriser le développement économique et touristique du secteur

Actions

- Aide à l'installation
- Communication presse, web, évènements
- Gestion de la Boutique collective Crocane
- Diffusion des informations sectorielles
- Transmission de commandes particuliers et d'offres de fabrications innovantes
- Tissage de partenariats et d'un réseau national

Projets

- Mise en place d'un Pôle de Compétences Vannerie Métier d'Art
- Création d'une Indication Géographique
- Recherche en design et innovation
- Développement et structuration de l'association

Contacts:

Bureaux: 1er étage, 36 grande rue – 52500 FAYL-BILLOT

Permanence physique lundi et vendredi. Ouvert de 8h30 à 12h30.

Email: comitevannerie@gmail.com

Tel: 07.83.60.75.83

Web: www.comitevannerie.fr

Pourquoi adhérer au Comité Vannerie ?



Professionnel *

- Porter votre voix dans la construction de nos actions,
- Appartenir à un réseau et à une dynamique collective
- Valoriser votre activité et vos produits notamment via le site www.comitevannerie.fr
- Participer aux projets d'innovation et de collaboration
- Vendre vos produits dans la boutique Crocane
- Accéder à la plateforme www.moulotheque-vannerie.fr (reproduction sur imprimante 3D de moules de vannerie anciens)
- Bénéficier de notre relais permanent d'informations métier, aides, participation à des salons à tarif collectif...

Sympathisant

- Participer aux décisions de l'association, sur un pied d'égalité avec les membres professionnels et collectivités
- Contribuer au développement de la vannerie et de l'osiériculture française
- Soutenir l'association dans ses projets
- Favoriser l'économie locale et l'artisanat, contribuer à une filière éthique et durable.

Jeune vannier ou Osiériculteur *

Critères pour avoir le statut

- Avoir suivi une formation à l'Ecole Nationale d'Osiériculture et de Vannerie de Fayl-Billot
- Être installé en tant que professionnel depuis moins de 2 ans (immatriculation au registre CMA, MSA ou artiste)

Vous pouvez bénéficier

- D'une réduction du montant de l'adhésion au CDPV pendant 1 an
- D'une place à la boutique Crocane gratuite pendant 1 an (selon disponibilité, en contrepartie d'un engagement de 2 ans et des permanences)
- Pour les jeunes osiériculteurs-vanniers, d'une parcelle d'oseraie gratuite pendant 3 ans (selon disponibilité)
- D'une priorité d'accès à l'atelier-relais de Charmoy

Nom :

Prénom:

Nom commercial:

Raison sociale:

Téléphone:

Email:

Adresse postale:

CP et Commune:

Date de naissance:

*Nous collectons ces données aux seules fins d'usage du CDPV.
Vous disposez d'un droit d'accès et de modification à tout moment sur simple demande.*

Adhésion 2026

J'adhère en tant que:

- Professionnel 60€
- Jeune vannier ou osiériculteur 20€
- Sympathisant 20€
- Collectivité / Organisme public 60 €

Je paie en:

- Espèces
- Chèque
- Virement

IBAN: FR7611006003001032410400170

BIC: AGRIFRPP810

*** 1ère adhésion : joindre votre document SIREN**

**CDPV—36 grande rue— 52500 FAYL BILLOT
comitevannerie@gmail.com—07 83 60 75 83**